

**Délibération portant approbation de l'organigramme
budgétaire 2017 et du budget 2017**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;

Sur proposition du directeur.

Le conseil d'administration réuni le 5 décembre 2016 en séance plénière, sous la présidence de Monsieur Marc Olivier Baruch, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité** :

- **L'organigramme budgétaire 2017 (annexe 1)**
- **Le budget 2017 (annexe 2)**
- **Le programme pluriannuel d'investissement (annexe 3)**
- **Le programme pluriannuel de maintenance (annexe 4)**

Fait à Lyon, le 5 décembre 2016

Le président du Conseil d'Administration



M. BARUCH

Le Directeur de l'ENSSIB



Yves ALIX